

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: - (1988)

Artikel: Vieilles pierres d'Erguël et des Franches-Montagnes
Autor: Babey, Marcellin
Kapitel: La maison à travers les âges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064681>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA MAISON À TRAVERS LES AGES

Le moyen âge

Rien ne subsiste actuellement des constructions antérieures au XVI^e siècle. Mais les sources historiques suppléent dans une certaine mesure à la disparition des traces concrètes de l'activité humaine au moyen âge dans la région que nous étudions.

La toponymie nous fournit pour commencer un *terminus post quem* : tous les lieux-dits compris dans la zone d'étude prennent l'article (9). La carte topographique n'est pas assez claire là-dessus. On en déduit que notre région était complètement déserte jusqu'au XII^e siècle, l'apparition de l'article dans les langues romanes se situant vers le XI^e siècle.

Ensuite vinrent les défricheurs. On peut supposer qu'ils se bâtirent tout d'abord des cabanes en rondins : à priori, le défricheur est davantage charpentier que maçon. Peu à peu, l'herbe fit son apparition, puis le bétail pendant l'été seulement. « A l'exploitation forestière (période de défrichement) succéda généralement le pâturage d'été. Presque toujours, les premières maisons construites furent d'abord des loges pour le bétail, avant que la poussée démographique n'obligeât un des nombreux enfants de la famille à s'y installer à demeure. Souvent, l'habitat temporaire et l'habitat permanent coexistèrent quelque temps dans les lieux nouvellement défrichés. » (10). Construites en partie au moins par leurs propriétaires, dans des lieux isolés sans aucun passage, les loges médiévales n'avaient aucune chance de parvenir jusqu'à nous. Dès le passage à l'habitat permanent, elles devenaient inutiles et furent progressivement détruites ou abandonnées. Tout ce qu'on peut déduire de nos connaissances actuelles, c'est qu'elles ne pouvaient comporter au mieux qu'une très petite proportion de maçonnerie par rapport au bois.

Le passage au pâturage d'été, puis à l'habitat permanent ne se fit pas en même temps dans la partie nord que dans la partie sud de notre région d'étude.

Les Franches-Montagnes. On sait aujourd'hui qu'au moment de l'octroi des franchises, en 1384, qui donnèrent leur nom à notre Haut-Plateau, il y avait déjà pas mal de monde qui oeuvrait dans ce pays écarté. On avait peut-être déjà, au XIV^e siècle, quelques foyers d'habitat permanent. Les colons remontèrent des vallées de la Birse, de la Sorne et du Doubs. Comme nous l'avons montré dans notre étude sur Les Genevez, ils s'implantèrent en petits hameaux et reproduisirent le mode de culture des terres en vigueur dans les régions plus basses : **open-field** et assolement triennal autour du site construit, pâturage commun et prés maigres sur les pentes et les lieux plus éloignés. A la fin du XV^e siècle, la Franche-Montagne est en grande partie occupée et cultivée.

La Chaux-d'Abel. A cette même époque, on n'était pas si avancé dans le Haut-Erguel. *La Chaux-d'Abel* correspondant à une lacune de défrichement entre *La Chaux-de-Fonds* et les Franches-Montagnes, a été même une des régions les plus tardivement défrichées de toute la chaîne jurassienne. « Les contestations de limites entre seigneuries ont pu retarder fortement la mise en valeur des terres dont on ignorait le vrai souverain, comme cela s'est produit sur la frontière entre le Comté de Valangin et l'Evêché de Bâle, où les quartiers de *Valanvron*, *Les Bulles*, *Les Reprises* et *Le Bas-Monsieur* ne seront peuplés qu'au XVI^e siècle. » (11) Sitôt que se fut clairement dessinée la frontière de *La Cibourg*, les habitants de

9. Il n'y a que *Mont-Rossel* qui prête à équivoque.

10. Suzanne Daveau, op. cit. p. 58.

11. ibidem p. 66 / v. aussi R. Châtelain : « Mont-Tramelan, terre romande » in *Comment on germanise le Jura*, cahier spécial *La Cité Nouvelle* 1947.

l'Erguël, sujets du prince-évêque de Bâle, purent investir tranquillement dans leurs montagnes. Mais ce n'était plus la période glorieuse de Jehan Ruedin. En cette fin du moyen âge, on est planificateur. Le pouvoir local trace donc les fameuses *rangées* visibles encore aujourd'hui, et on définit des domaines agricoles d'un seul tenant, en laissant tomber le système *open-field*. Chacun pâturera sur soi et aura son bout de forêt. Cette période de défrichement et d'estivage se termine à la fin du XVI^e siècle.

Suzanne Daveau nous renseigne encore sur l'origine des habitants de *La Chaux-d'Abel* et environs : « Les montagnes du comté de Valangin (*La Sagne, Le Locle, La Chaux-de-Fonds*) ont reçu l'essentiel de leur population du Val-de-Ruz, bien que les apports venus de l'ouest, Val de Morteau et Plateau du Russey, ne soient nullement invraisemblables ; cette région au dynamisme exceptionnel s'est elle-même déversée sur les montagnes du Comté de Neuchâtel, au nord-est sur le Haut-Erguël et le sud des Franches-Montagnes. » (12) On trouvera donc à la fin du moyen âge une population provenant d'une part des anciennes localités du Vallon de Saint-Imier tout proche, mais aussi de *Valangin*, voire de la Comté, ce qui est extrêmement net quand on analyse l'architecture. Si nous décelons, tout au long de cette étude, une frontière au *Cerneux-Veusil*, il ne faudrait pas croire qu'elle correspond le moins du monde à l'actuelle division du Jura en Nord et Sud. Au contraire, il s'agit bien d'une division est/ouest. En effet, l'architecture ancienne des vallées jurassiennes, qu'elle soit à *Saint-Imier* ou à *Delémont*, forme une unité remarquable. De même, celle de *La Chaux-d'Abel* avec le Val-de-Ruz et la Franche-Comté.

Le XVI^e siècle

A *La Chaux-d'Abel*, nous n'avons plus de traces architecturales de cette période, le passage à l'habitat permanent ayant fait table rase des anciens chalets. Aux Franches-Montagnes, par contre, malgré la rareté des dates gravées de cette époque, nous faisons remonter au XVI^e siècle les maisons à toitures à croupes. Sur l'ensemble de l'ancien Evêché de Bâle, ces bâtiments subsistent en assez grand nombre (environ une centaine) et fournissent quantité d'informations sur la vie rurale et la construction à cette époque, ce qui est assez exceptionnel. De nombreux détails singuliers, la répartition des locaux, la quantité parfois incroyable de transformations subies par ces bâties suffisent à déceler leur grande ancienneté.

Cette architecture paraît correspondre à une campagne de construction qui, au moment où le Haut-Plateau est devenu économiquement autonome, va renouveler en quelques décennies tout l'habitat des pionniers. Les maisons à toit à quatre pans qui ont subsisté jusqu'à présent reflètent plutôt l'aristocratie paysanne des premiers *Grecls* (13). Les cabanes des pauvres gens ne pouvaient pas durer aussi longtemps. Les dix bâtiments de cette période dans notre inventaire sont des maisons cossues, la plupart prévues dès la construction pour deux familles. Union et solidarité devaient être une nécessité à cette époque où la maison s'aplatissait encore contre le sol par crainte des météores. Les constructeurs font montre d'une grande peur du vent et plus encore du feu, contre lequel ils n'avaient aucun moyen de lutte. Entre la cuisine voûtée et la chambre de ménage, ils interposent un véritable rempart de maçonnerie, englobant l'escalier,

12. Suzanne Daveau, op. cit. p. 77.

13. Intéressant sobriquet des Franches-Montagnards

qui peut dépasser les trois mètres, et font un usage maximal de la pierre, qu'ils utiliseraient même pour la couverture des toits si la nécessité de recueillir le plus d'eau possible ne les contraignait pas à créer des toitures vastes et peu inclinées. S'il y a beaucoup de maçonnerie, il subsiste par contre peu de pierre de taille. On est réduit aux conjectures quant au nombre et aux dimensions des portes et fenêtres de ces maisons, presque toutes ayant été transformées ; on peut raisonnablement supposer des ouvertures petites et peu nombreuses, cause même des innombrables modifications. Les portes cochères conservées sont en pierre de taille chanfreinée ou en moellons.

Ces maisons se caractérisent par une certaine souplesse dans les lignes : rien n'y est vraiment ni d'équerre, ni d'aplomb, ni de niveau. La pierre de taille utilisée est souvent une pierre tendre à grain fin qu'on ne retrouve plus jamais sur les maisons plus récentes. A l'intérieur de

ces vieilles bâtisses se trouvent de nombreuses niches murales d'origine, autorisées d'ailleurs par l'épaisseur des maçonneries.

La disposition des locaux, dans la mesure où elle peut être reconstituée, ne paraît pas calquée sur un modèle unique. Les écuries sont souvent au nord, mais le logement peut être à l'est ou au sud. Pour certaines de ces maisons, comme pour celle où nous logions au *Peuchapatte*, devraient être établis des relevés et analyses, car elles sont pleines de précieux éléments de notre lointain passé. Il en va de même de la grande maison du *Cerneux-Joly*, érigée en 1565 comme métairie par le souverain lui-même (14) : l'escalier du logement était sous voûte rampante, les parois de l'étage peintes en

14. *Monuments historiques du Jura bernois*, Soc. jur. d'Emulation, Neuchâtel 1929 p. 142-4.

Au *Cerneux-Veusil-Dessous*,
maison du XVI^e siècle : l'unique
toiture à 4 pans subsistant dans
la zone d'inventaire. Agrandisse-
ment à l'est et à l'ouest, toutes
les ouvertures modifiées sauf le
portail du *devant-huis*. Vue du
sud-ouest en 1979.





Ce document exceptionnel montre la grande métairie du *Cerneux-Joly*, construite en 1565. Le bâtiment est aujourd'hui méconnaissable. Sur cette photo d'archives, où l'on peut voir encore le toit partiellement en bardeaux, seules 2 ouvertures sont d'origine : une petite fenêtre au premier étage et la fenêtre de grange en anse de panier. Toutes les autres portes et fenêtres sont du XIX^e siècle, ainsi que la cheminée. Vue du sud-ouest en 1940.

faux-appareil et des fresques ornaient les crépis des façades. Cette maison rappelle celle dite de *La Dîme aux Genevez*, qui a été bien étudiée de même que les autres bâties du XVI^e siècle dans ce village par l'IREC et le département d'architecture première année de l'EPFL. Tous ces bâtiments méritent entière protection.

Nous sommes ici à la limite occidentale de cette typologie ancienne, qui appartient à l'ancien Evêché de Bâle et ne fait qu'effleurer le canton de Neuchâtel. On retrouve le toit à croupes dans le Jura vaudois, mais peut-être avec des différences essentielles de structure, en tout cas pas avec la même pente de toit. A *Grandval*, on a récemment pu, par dendrochronologie, dater de 1534 une charpente à croupes (15). Après le XVI^e siècle, la construction de charpentes à croupes diminue fortement pour disparaître après 1750.

Le XVII^e siècle

Juste au tournant du siècle, en 1602 au *Peuchapatte*, apparaît la nouvelle typologie. De bons tailleurs de pierre débarquent quelques années plus tard en provenance de la Franche-Comté (16) ; ils sont dès lors actifs dans le Val-de-Ruz, dans toute la région de *La Chaux-de-Fonds* et le Haut-Erguel. De la part des commanditaires aussi, un nouveau dynamisme est perceptible. On voit une volonté de se distancer des anciens modèles. *La Chaux-*

15. Dendrolabor Heinz Egger, Anet, 1987.

16. *Nos Monuments d'art et d'histoire*, vol. canton de Neuchâtel : nombreuses références dès le XV^e siècle montrant les maçons franc-comtois à l'oeuvre dans tout le pays de Neuchâtel.

d'Abel, qui passe à ce moment à l'habitat permanent, va devenir une vaste chantier de construction. Les années 1610 à 1630 représentent un *boom* économique ; partout on s'installe dans les Montagnes. Dans les Franches-Montagnes aussi, mais dans une moindre mesure, on bâtit pendant cette période. Mais les destinées de nos deux petites régions vont s'écartier l'une de l'autre dès 1627. Au *Cerneux-au-Maire* écrit alors un paysan, Guillaumat Triponez (17). Il note dans son journal qu'en 1627 ont commencé cherté et maladies. En 1628 apparaît la peste. En 1635, celle-ci s'étant calmée, on a encore une année fertile et heureuse, mais l'année suivante, les armées suédoises entrent à *Porrentruy* et à l'automne 1637 elles prennent leurs quartiers d'hiver dans les Franches-Montagnes, y semant la désolation. Elles y reviennent en 1645

et 6 ans de suite jusqu'à 1650. Heureusement pour le Haut-Erguel, celui-ci, déjà en quelque sorte sous la patte de l'ours, était suisse par ses combourgiosies avec Berne et Soleure. Fait remarquable, les brutes militaires, sous l'ordre de leurs chefs, vont respecter l'invisible frontière au milieu des sapins. Toutefois, même à *La Chaux-d'Abel*, les seules dates relevées pour cette période sont 1635, 1643 et 1645. Aux Franches-Montagnes, non seulement toute activité constructive est bloquée pendant l'occupation, mais surtout de nombreuses maisons sont incendiées et la misère règne. L'activité reprend lentement à partir de 1653.

17. « Journal de G. Triponez, de la Communauté des Bois, 1627-1650 » éd. par X. Kohler in *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* (ASJE) 1884 p. 85-145.

Autre merveilleuse évocation du passé, ce cliché de 1943 de la *Ferme du Prince* à *La Chaux-d'Abel*. Ici à nouveau, de nombreuses transformations ont déjà affecté ce bâtiment de 1620 : 3 fenêtres d'habitation et les ouvertures de l'écurie sont récentes, l'avant-toit a été rallongé et l'ancienne porte murée et transformée en fenêtre, sans compter la grosse annexe d'ouest. Le bandeau mouluré a été arraché plus récemment et le chéneau supprimé. Vue du sud-ouest.



Façade post-gothique au *Cerneux-Veusil*. Il ne subsiste que 3 ouvertures d'origine, dont la fenêtre de grange barlongue. En dépit de cela, de l'avent et de l'annexe est, la maison conserve son cachet post-gothique en raison de la petitesse des ouvertures. Vue du sud-ouest, en 1980.



Les maisons du XVII^e siècle forment un groupe homogène et facilement identifiable, qui met en évidence leur caractère soigné. Elles ont un toit à 2 pans avec pignon au sud, et ne contiennent chacune qu'un logement, quelles que soient leurs dimensions, qui n'excèdent jamais 20m de côté sur plan presque carré. La hauteur à la corniche est de 1 à 1 niveau et demi suivant la taille du bâtiment. Le type le plus courant a le pont de grange au nord, l'écurie à l'ouest, la cuisine au milieu de la façade est, un *devant-huis* au milieu de la façade sud, le pignon sud en pierre jusqu'en haut ; mais toutes ces caractéristiques tolèrent des variantes. H. Bühler signale des prototypes de cette architecture dans les Montagnes neuchâteloises au XVI^e siècle (18).

Comme leurs aînées, les maisons du XVII^e siècle se rattachent à l'**architecture post-gothique**, qui se caractérise par les éléments stylistiques suivants :

1. La forme de chaque ouverture est spécifique et indique sa fonction.
2. Toutes les ouvertures sont moulurées.
3. Elles décroissent de taille de bas en haut de la façade principale.
4. Pas de symétrie ni d'alignement dans leur disposition.

Ces traits se retrouvent dans l'architecture civile et militaire de la fin du moyen âge. C'est pourquoi on a raison de rattacher nos maisons du XVII^e siècle à un courant *post-gothique*. Toutefois, cette survie de l'esthétique médiévale s'effondre au cours du siècle. D'abord systématique, la mouluration perd peu à peu sa signification, s'affadit et s'estompe.

18. Henri Bühler, *Les Crosettes*, étude de géographie humaine, tiré à part du *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, 1918, p. 72.



Façade post-gothique à *La Combe-du-Pélu*. L'entrée de grange, les ouvertures de pignon et la fenêtre barlongue sont d'origine (1671-1682), l'ouverture d'extrême-droite peut-être un remplacement. Un deuxième logement, celui de droite, a été ajouté juste après la construction initiale. L'entrée de grange en façade est rare en Erguel. Vue du sud-ouest en 1978.



La Ferme de l'Hôpital à La Chaux-d'Abel. Certaines maisons soignées ont pourtant un pignon lambrissé. Dépouillé de ses meneaux en 1797, la fenêtre barlongue (à droite) s'est cassée et a été refaite en 1825. Vue du sud en 1978.

Dans cette architecture très ordonnée, on avait certainement des règles de proportion qui remplaçaient l'alignement uniforme ou la symétrie ; pour retrouver ces règles, il faudrait établir des relevés au moyen des unités de mesure de l'époque.

Parmi les nombreuses maisons du XVII^e siècle dans notre région, on a quelques fleurons, par ailleurs assez connus pour certains : *La Grande Coronelle*, construite en 1621 par le meunier Gagnebin de Renan (19), la *Ferme du Prince*, construite par le riche Pierre Jaquet de Saint-Imier (20), la *maison Wäfler* à *La Combe-du-Pélu* etc. Tous ces bâtiments méritent protection.

Le XVIII^e siècle

Dès la fin du XVII^e siècle se marque une expansion démographique. Lentement mais sûrement, on arrive au surpeuplement dans les chambres. Le XVIII^e siècle voit la

création de logements supplémentaires dans les maisons existantes.

En matière de construction neuve, cette période est un mélange de bâtisses de qualité variable. La pente du toit augmente ainsi que la hauteur à la corniche (1 1/2-2 niveaux). La maçonnerie et la pierre de taille régressent un peu au profit du bois : on voit davantage de pignons planchéiers. Un nouveau système esthétique, opposé au précédent, fait son apparition. Les moulures disparaissent, la forme des ouvertures n'est plus liée à leur fonction : les fenêtres, toutes semblables et de format

19. Marius Fallet, « La Coronelle à la Chaux d'Abelle, histoire d'une ferme jurassienne » in *ASJE* 1939 p. 77-94 et M. Jeanbourquin, « Une ferme du Haut-Jura, la Grande-Coronelle à La Chaux-d'Abelle » in *Le Pays* 19.4.1971.

20. Marius Fallet, « Histoire de la Ferme de l'Hôpital, de la Ferme du Prince, de La Biche, de La Combe à la Biche, à La Chaux d'Abelle » in *ASJE* 1943 p. 273-84. A lire avec précautions.

Façade post-classique au Cerneux-Veu-sil, de 1702. Cette maison double a été agrandie tant à l'est qu'à l'ouest. On voit apparaître la recherche d'une symétrie. Vue du sud-est en 1981.





Façade post-classique à *La Chaux-d'Abel*, maison du XVIII^e siècle. Murs latéraux saillants, pignon lambrissé à neuf en 1976, en surplomb de la façade. Symétrie parfaite, rural rejeté à l'arrière du bâtiment. Vue du sud en 1978.

oblong, sont alignées et parfois disposées symétriquement par rapport au faîte du toit. Cette nouvelle esthétique tend à rejeter si possible toutes les fonctions rurales à l'arrière du bâtiment. L'influence de *La Chaux-de-Fonds* n'y est pas étrangère. Le pont de grange est donc placé de préférence à l'est ou à l'ouest. Il ne subsiste souvent en façade que la porte du corridor ou de la cuisine et des rangées de fenêtres identiques. Le terme **post-classique** paraît judicieux pour désigner ce style de maisons qui, si

elles ne doivent rien à la Renaissance ou au baroque, sont bel et bien une architecture de façade et de symétrie.

À l'intérieur, on construit toujours des cuisines et des caves voûtées, mais le *tué* et la *cheminée* sont remplacés par des *cloches*.

Deux lois vont avoir au cours de ce siècle une certaine incidence sur l'architecture. L'Ordonnance forestale de 1755, véritable traité d'économie forestière édicté par le prince-évêque pour remédier au massacre des forêts,



Les Pruats, Portail de *devant-huis* obturé à la Révolution française.
Façade sud, détail, photo 1977.

exige qu'on donne aux toitures neuves une pente suffisante pour la couverture à tuiles (plates). La loi française du 4 frimaire an VII doublée de celle du 18 ventôse an VII et du 6 prairial an VII (21), à l'extrême fin du siècle, introduit un impôt spécial sur les portes et fenêtres, qui mène à la destruction immédiate de la quasi-totalité des meneaux de pierre (pour diminuer le nombre des fenêtres !) et au murage d'un grand nombre de portes cochères, qui payaient triple taxe. Le manque d'argent liquide contraint les paysans à ces pratiques funestes qui, deux siècles plus tard, enlaidissent encore nos maisons.

Mais cet événement de l'extrême fin du siècle allait surtout à l'encontre de toute l'évolution précédente.

L'amélioration technique du verre à vitres, l'expansion démographique et l'apparition de l'horlogerie à domicile n'ont cessé, au contraire, durant tout le XVIII^e siècle, de conduire à la création de nouvelles fenêtres ou à l'agrandissement des anciennes jugées trop petites.

Le XIX^e siècle

Les transformations. Il n'y a pas de rupture architecturale entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, mais plutôt une lente évolution. On reste dans l'idée post-classique. L'expansion démographique qui continue pousse toujours à la création de logements et chambres supplémentaires, au percement et l'agrandissement de fenêtres. Des fenêtres *horlogères*, spécialement adaptées à l'horlogerie à

21. *Bulletin des lois* n° 242 p. 10 et 264 p. 6.



Façade entièrement refaite au XIX^e siècle d'une maison du XVII^e, au Cerneux-Veusil. Le goût post-classique subsiste jusqu'au XX^e siècle.
Vue du sud-est en 1980.

domicile, font leur apparition : presque carrées, accolées par 2 à 5, séparées par de très larges meneaux de pierre à angles vifs, ces fenêtres *horlogères* sont disposées le plus souvent au premier étage. C'est à cette époque que commence le déclin de l'agriculture traditionnelle ; la culture des céréales diminue au profit de l'élevage. Les progrès réalisés dans la fumure et la reconversion des sols procurent des quantités toujours croissantes de fourrages. *Ecuries* et grange deviennent trop petites : c'est le début des grandes transformations, rehaussement, agrandissement, retournement de toitures.

Les constructions neuves sont de grande dimension et hauteur. La pente du toit est encore augmentée, pour

agrandir la grange. Nous distinguons deux types de maisons du XIX^e siècle :

La maison à pignon au sud. 5 exemples entre 1834 et 1928. Nombreuses en Franche-Comté, ces maisons ont un grand toit souvent à demi-croupes. Il ne s'agit que d'une évolution de la maison de la seconde partie du XVIII^e siècle. Bien que ne correspondant guère à l'archéotype de la maison *montagnonne* popularisé par la peinture de chevalet ou la carte postale, on est forcé de constater la présence relativement abondante de telles maisons sur le Haut-Plateau.



Maison du XIX^e siècle à grand toit et demi-croupes. Le Cerneux-Joly, 1849. Vue du sud-ouest en 1980.



Maison malournée de 1867 à *La Chaux-d'Abel*, agrandie peu après vers l'ouest et le nord. Deux niveaux et demi sous la gouttière, grandes dimensions, nombreuses grandes fenêtres sont caractéristiques de cette période. Vue du sud-est en 1978.

La maison malournée. Dernier type de notre architecture locale facile à identifier, cette haute bâisse froide à doubles-fenêtres et toit à demi-croupes a pour trait essentiel son toit *malourné*. Le gouttereau sud, façade principale, a 2 1/2 à 3 niveaux d'ouvertures fort grandes avec des cadres en pierre de taille soigneusement bouchardée. Il y en a 3 exemples dans la zone d'étude, et deux juste à côté, tous sur la commune de *La Ferrière*. Toutes les proportions de ces bâtiments sont légèrement plus grandes qu'auparavant, mais la construction est encore tout à fait traditionnelle. A l'intérieur, il y a boiseries, fourneaux, cheminées etc.

Ce nouvel essor de la construction n'est pas spécifiquement rural. Les cités horlogères ou les villages industrialisés jurassiens, comme *Les Bois* ou *Saint-Imier*, sont remplis de maisons tout à fait comparables, où la partie rurale est simplement remplacée par d'autres logements. Inféodée aux autres branches de l'économie, l'agriculture perd son architecture spécifique.

La Montagne du Droit, une maison à deux étages avec un pignon à l'ouest et une partie supplémentaire à l'est.

Façade de 1902 à *La Montagne du Droit*. Toujours plus haut, toujours plus grand ! Quatre niveaux de fenêtres sous la demi-croupe. Vue du sud en 1988.



Le XX^e siècle

Si nous n'avons pas étudié les constructions neuves du XX^e siècle, il est toutefois nécessaire d'évoquer les transformations que notre époque a fait subir aux maisons plus anciennes. La plupart de ces transformations consistent en agrandissements.

Agrandissement du logement. Nos campagnes sont surpeuplées entre 1870 et 1914, à partir de quoi s'amorce la lente et sûre descente jusqu'à nos jours. Cette période a donc cherché à agrandir les logements, ce qui, obligatoirement, modifie l'aspect de la façade principale. Généralement, les agrandissements touchant la façade sud ne se prolongent pas sur toute la profondeur de la maison. Dans 45 cas, la façade a été prolongée vers l'est, dans 18 cas, vers l'ouest, voire des 2 côtés à la fois. On cherche donc plutôt à mettre les chambres supplémentaires à

l'abri de la pluie. La maison *malournée* se prolonge facilement, encore qu'on l'agrandisse parfois par appentis, mais pour le cas le plus fréquent (pignon au sud), le toit gêne l'opération. Dans 38 cas, on a prolongé la toiture en appentis. Dans 12 cas, on a créé un nouveau faîte perpendiculaire, avec pénétration dans l'ancienne toiture. Un tiers des bâtiments inventoriés ont donc des façades principales asymétriques par suite d'agrandissement.

Agrandissement du rural. Le retournement du toit est la pratique la plus ancienne et la plus spectaculaire à ce point de vue. La plupart des 17 exemples (!) rencontrés dans la zone ont été retournés entre 1880 et 1930. On n'a donc pas hésité à araser autant de façades, du XVII^e siècle pour la plupart, sauf à *La Coronelle*, où la beauté de l'ancien pignon a tenu les charpentiers en respect. On peut aussi ne retourner qu'une moitié de la maison, qui devient ainsi à 3 pans. Cette pratique paraît heureuse-



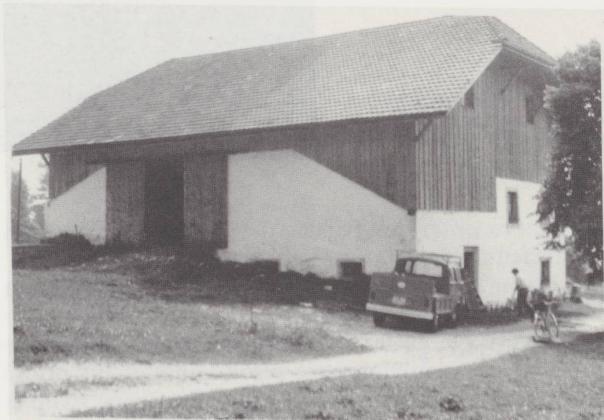
Intéressant exemple d'une transformation typique d'époque moderne à *La Montagne du Droit*. La volumétrie originelle (1631) se lit encore dans la toiture marquée d'une flèche, qui constitue une prolongation vers la gauche de la toiture primitive. Dans une deuxième phase, on a exhaussé le faîte et retourné tout le bâtiment; puis on l'a prolongé encore vers l'ouest par une habitation adjacente avec lucarne et demi-croupe, et vers le nord par un gros bûcher à un seul pan. Seuls quelques détails de la maison primitive subsistent dans cet ensemble. Vue du nord-ouest en 1988.

ment enrayée (22). Le rehaussement du toit est un autre procédé plus rarement utilisé. Parfois, un seul plan est déplacé, ou bien on n'a fait que relever un pan en conservant l'ancien faîte, diminuant ainsi la pente du toit. Il faut reconnaître que la maison à façade principale en pignon se prête plus mal à la modernisation. D'ailleurs, toute la propagande moderniste propose depuis le début des modèles *mal tournés*.

Des écuries supplémentaires ont été créées en supprimant *devant-huis* et grange basse, mais également en prolongeant la maison sur une partie de sa largeur au moins, du côté de l'arrière du bâtiment : on crée ainsi une



Sur-la-Côte, maison du XVII^e siècle. Moins ample, le retournement est ici très visible. Vue du nord-ouest en 1978.



écurie au rez-de-chaussée et une avant-grange à l'étage. On n'a pas moins de 37 agrandissements de ce type.

De nombreux remises ont été créées. Hélas, trop souvent et sans raison impérieuse, elles s'accroissent au bâtiment, défigurant son volume, obturant des détails intéressants. On voit parfois de tels appentis en pleine façade principale. Il est toutefois assez rare qu'un agrandissement touchant au côté sud soit affecté à l'exploitation plutôt qu'au logement. La plupart des agrandisse-

22. Elle est signalée également dans le Sauguet par C. Royer, aux Crosettes par H. Bühl, dans le Nord vaudois par D. Glauser.



Façade post-gothique à *La Chaux-d'Abel* (1663) illustrant la remise en valeur néo-rustique. Le crépi zigzagé autour des ouvertures. Vue du sud en 1978.

ments ou *raccrues* sont faits en dur, maçonnerie pour les plus anciens, briques, parpaings, voire béton aujourd'hui.

Le ciment. Apparu il y a un siècle, le ciment, résistant indéfiniment à l'action de l'eau, a été une panacée pour nos paysans. On en fit premièrement des citernes, où le problème de l'entretien était résolu. Plus il fut utilisé principalement pour les sols (fumier, écurie, cuisine), et enfin pour les encadrements de fenêtre. Son emploi le plus inadéquat est le crépissage.

La modernisation et le confort. Ce sujet a été étudié plus en détail par L. Bonanomi (23). Evoquons l'apparition de l'électricité (début du siècle), de l'eau courante (1930), des fourneaux en fonte, puis du chauffage central ou électrique, des matériaux de revêtement modernes. Dès le siècle passé, on réclamait la chaleur ambiante, ne se satisfaisant plus de la chaleur rayonnante du feu ouvert. Après la première guerre mondiale, c'est la fumée qui peu à peu est rejetée. Enfin, toutes les maisons, après la 2^e guerre mondiale, ont été progressivement équipées de salles de bains qu'on a fourrées dans les endroits les

plus divers. Signalons encore les porches vitrés qui protègent l'entrée de l'habitation de la saleté et des courants d'air.

Le mouvement néo-rustique. Dès les années 1960 se fait sentir une nouvelle vague de rénovations, d'abord par des citadins ayant racheté de vieilles maisons, puis par les paysans eux-mêmes. C'est à ce courant qu'il faut attribuer les roues de char en façade (reprise d'un vieux symbole solaire), les crépis fantaisistes laissant des pierres visibles, les fausses-poutreisons décoratives aux plafonds des chambres ou des cuisines, la maçonnerie apparente à l'intérieur ou même à l'extérieur. Le fer de lance de cette esthétique consiste à laisser apparaître entièrement les parements des pierres d'angle irrégulières, autrefois crépies, et la pierre non taillée des encadrements de fenêtres et de portes. Ces interventions sont heureusement réversibles et ne sont qu'une mode passagère.

23. Lydia Bonanomi, *Transformations et potentialités des fermes pour l'habitation*, Lausanne, IREC, 1983.